



« BRIGADE COVID -19 » : c'est NON !

Le gouvernement a décidé de réquisitionner le personnel de Sécu pour mettre en œuvre un nouveau dispositif lourd de conséquences, tant pour la population que pour le personnel de Sécurité sociale.

A la CPAM de Paris, comme dans toutes les CPAM, la Direction prend les devants sur un projet de loi qui n'a même pas été voté ! C'est l'Etat d'Exception !

Après l'Etat d'urgence, l'Etat d'urgence sanitaire !

Nos organisations syndicales **CGT, SUD et FO** dénoncent avec vigueur ces méthodes et se battent contre toutes ces mesures inacceptables qui dérogent au Code du travail, à notre Convention collective nationale et à nos libertés individuelles et collectives.

La direction veut constituer des « **brigades** » qui, du lundi au dimanche, de 8h à 19h auront pour « mission » de rechercher, à partir des éléments communiqués par le médecin, les « contacts » pour leur demander de se confiner pendant 14 jours et de se faire tester !

Non, ce n'est pas le rôle du personnel de la CPAM de Paris d'enquêter sur l'entourage des assurés atteints du COVID-19 ! Notre rôle est de garantir le droit des assurés en leur versant les prestations et en assurant la continuité de nos droits.

Ce même gouvernement, qui réduit toujours plus les moyens de la Sécurité sociale, veut qu'on accepte de vider les services déjà bien vides, pour une « **brigade** » qui constituera des fichiers sur les assurés, pour le dévoiler à d'autres assurés et le mettre à disposition de partenaires institutionnels ?

Ce dispositif est inacceptable. Il viole le secret médical et le secret professionnel ! Il n'est pas question que les employés et cadres de la CPAM de Paris réalisent cette activité contraire à toutes les missions de la Sécurité sociale.

L'inquiétude et la peur plus que légitimes suscitées par ce virus, ne doivent pas être le prétexte et l'alibi pour le gouvernement et les directions de remettre en cause les libertés individuelles et collectives des assurés sociaux ainsi que les droits et les acquis du personnel de la Sécurité sociale. Et ce venant de la part d'un gouvernement refusant d'organiser un dépistage systématique, mesure qui pourrait pourtant contribuer à lutter efficacement contre l'épidémie.

Mais il veut faire jouer aux agents de la Sécurité sociale un rôle qui n'est pas le leur.

C'est pourquoi nos organisations syndicales **CGT, FO et SUD** de la CPAM de **PARIS** refusent d'apporter une quelconque caution à l'opération brigades COVID-19 et appellent le personnel à refuser d'y participer.

REFUSONS LE TRAÇAGE DE LA POPULATION !

Paris, le 5 mai 2020